



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

25 JUIN 2024

**CCAS**

■ DIRECTION DE LA SOLIDARITE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**SEANCE DU 30 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trente du mois d'avril à quatorze heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Champigny sur Marne, légalement convoqué le 23 avril 2024, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances et a valablement délibéré sous la présidence de Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du Centre Communal d'Action Sociale.

**Présents :**

Monsieur Laurent JEANNE, Maire et Président du CCAS  
Madame Catherine MUSSOTTE GUEDJ, Vice-Présidente du CCAS  
Madame Geneviève CARPE  
Madame Sabrina ABCHICHE  
Madame Sophie AMAR  
Madame Nicole LEANDRI  
Madame Josiane ALIX  
Madame Marie-Hélène FORHAN  
Madame Asma ASHRAF  
Monsieur Gheorghe NUNU

**Excusé(s) :**

Madame Mylène BENOLIEL  
Monsieur Jean-Pierre MEUNIER

**Absent(e)s :**

Monsieur Mamadou SY

Convoqué le 23 avril 2024

# FEUILLE D'ÉMARGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

du mardi 30 avril 2024

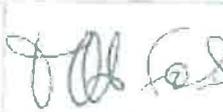
**Monsieur Laurent JEANNE,**  
Maire et Président du CCAS

Signature :

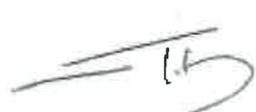
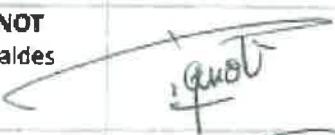


Membres élus par le Conseil municipal :

Membres nommés par arrêtés du Maire :

Membres	SIGNATURE	Membres	SIGNATURE
<b>Madame Catherine MUSSOTTE GUEDJ</b> Adjointe action sociale, CCAS, intergénérationnel		<b>Madame Asma ASHRAF</b> Femmes relais médiatrices interculturelles	
<b>Madame Geneviève CARPÉ</b> Adjointe Santé et prévention		<b>Madame Josiane ALIX</b> Forum du temps libre	
<b>Madame Mylène BENOUEL</b> Conseillère Municipale	Excusée	<b>Madame Nicole LEANDRI</b> Forum du temps libre	
<b>Madame Sabrina ABCHICHE</b> Adjointe petite enfance et droits des femmes		<b>Madame Marie-Hélène FORHAN</b> Secours catholique	
<b>Madame Sophie AMAR</b> Adjointe finances et marchés publics		<b>Monsieur Gheorghe NUNU</b> APF France Handicap	
<b>Monsieur Mamadou SY</b> Conseiller municipal	Absent	<b>Monsieur Jean Pierre MEUNIER</b> Union Locale des retraités (CFDT) de Champigny	Excusé pouvoir donné à Mme FORHAN

ADMINISTRATION/INVITÉS / AUDITIONNÉS / OBSERVATEURS / SECRÉTARIAT DU CONSEIL

Noms	SIGNATURE	Noms	SIGNATURE
<b>Madame Juliette BIBARD</b> Directrice de la solidarité		<b>Monsieur Alain RAIMBAULT</b> DGA	Excusé
<b>Monsieur Nicolas MONTEIL</b> Directeur adjoint du CCAS		<b>Madame Amélie BRECHETEAU</b> Cheffe du Service des aides facultatives	
<b>Madame Sylvie GARCIA</b> Cheffe du service du maintien de l'autonomie à Domicile		<b>Madame Sandie GONON</b> Chargée de mission inclusion Handicap	
<b>Madame Isabelle PIGNOT</b> Cheffe du Service des aides légales		<b>Madame Lilia GUIZANI</b> Cheffe du service de l'EHPAD	
<b>Madame Delphine GAUTIER</b> Assistante de Direction			

## P.V DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

30 avril 2024

Ouverture de la séance à 14h35. Emargement réalisé, 1 pouvoir donné. Le quorum est atteint (10 présents / 2 excusés / 1 absent)

Chacun des points inscrits à l'ordre du jour fait l'objet d'une lecture par Monsieur Laurent JEANNE ou Madame MUSSOTTE-GUEDJ et d'une proposition de vote pour ceux nécessitant la signature d'une délibération.

Ensuite, le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 29 février 2024, soumis à validation, est **approuvé à l'unanimité**.

### • **Point n°1 : Pour information – Bilan d'activité 2023 lié aux comptes administratifs**

Monsieur JEANNE salue le travail accompli en 2023 par les équipes du CCAS. Il souligne que les actions menées correspondent aux différents axes de la feuille de route donnée en début de mandat par la municipalité.

Madame BIBARD, invitée à faire une présentation du bilan d'activité, explique que le document établit une présentation par public des différents dispositifs mis en œuvre par le CCAS.

Monsieur JEANNE indique que les structures ont évolué de manière positive. Il souligne notamment que les Résidences Autonomie bénéficient d'une nouvelle offre de restauration et que différents travaux ont amélioré le cadre de vie. En outre, il précise avoir eu de bons retours quant à la qualité de l'accueil du public. Il note que les équipes du CCAS sont très impliquées dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Madame ABCHICHE salue tout particulièrement la prise en charge, l'accompagnement et l'orientation des femmes victimes de violences.

Par ailleurs, elle demande si les personnes en situation irrégulière peuvent bénéficier des aides municipales et si ces aides sont cumulables avec celles du département.

Madame MUSSOTTE-GUEDJ confirme que les personnes en situation irrégulière peuvent bénéficier des aides municipales si elles sont domiciliées au CCAS. Parallèlement, les critères d'obtention des aides départementales sont différents. Dans ce cadre, les travailleurs sociaux des EDS évaluent les demandes et orientent le cas échéant les personnes vers le CCAS.

- **Point n°2 : Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2023 du Centre Communal d'Action Sociale**

Madame MUSSOTTE-GUEDJ, invitée à prendre la parole, rappelle les termes du rapport et souligne les efforts de maîtrise budgétaire faits au sein du CCAS, notamment en matière de masse salariale.

Madame AMAR confirme que le budget principal et les budgets annexes dégagent des excédents et que ceux-ci sont très largement dus à la subvention que la Ville verse chaque année au CCAS.

Monsieur JEANNE soumet au vote les délibérations et après avoir délibéré, le résultat des votes exprimés est 11 voix POUR, aucune voix CONTRE et aucune abstention.

**Adoptée à l'unanimité**

- **Point n°3 : Organisation des journées à la mer des 10 et 24 août 2024 à Ouistreham en direction des familles campinoises.**

Monsieur JEANNE présente le rapport. Il précise que l'organisation des Journées à la Mer est impactée par la tenue des JOP 2024 et des interdictions de circulation pour les cars. Dans ce cadre, seules deux dates ont été retenues pour organiser l'évènement, à savoir les 10 et 24 août.

Madame ABCHICHE demande si une alternative a été envisagée en cas de mauvais de temps afin d'éviter, comme l'année dernier, l'annulation d'une journée à la mer. Madame BRECHETEAU confirme que la réflexion est engagée pour trouver des lieux appropriés et anticiper les contraintes budgétaires afférentes.

Monsieur JEANNE indique que la Région Ile-de-France dispose d'importantes capacités d'accueil sur son territoire. Dans ce cadre, l'accès aux bases de loisirs gérées par la Région pourrait être utilement envisagé, notamment via le dispositif if « Ticket Loisirs ».

Monsieur Laurent JEANNE soumet cette délibération aux votes. Après avoir délibéré, le résultat du vote exprimé est 11 voix POUR, aucune voix CONTRE et aucune abstention.

**Adoptée à l'unanimité**

- **Point n°4 : Pour Information - Temps forts et initiatives à venir de l'EHPAD et des résidences autonomie**

Madame MUSSOTTE-GUEDJ présente le rapport pour l'information des administrateurs. Elle souligne que les structures du CCAS s'attachent à développer des actions intergénérationnelles.

Les dates des initiatives proposées au sein des Résidences Autonomie et de l'EHPAD feront donc l'objet d'une diffusion large auprès des membres du Conseil d'administration et du Comité Consultatif Séniors afin qu'ils puissent d'ores et déjà réserver leurs agendas.

Madame GARCIA indique qu'une présentation sera faite d'un programme plus précis comprenant notamment la semaine bleue, l'inauguration du service Séniors et le Forum des Séniors et du bénévolat. Elle tient à souligner également la réussite de la journée intergénérationnelle du 29 avril qui a rassemblé près de 70 personnes et qui a constitué un moment de convivialité très apprécié.

- **Point n°5 : Pour information - Suivi du changement d'activité du Pôle Aide à Domicile**

Madame BIBARD invitée à prendre la parole, indique que 10 aides à domiciles ont fait à ce jour leur immersion au sein d'un autre service. Parallèlement, 4 agents ont déjà pris un nouveau poste.

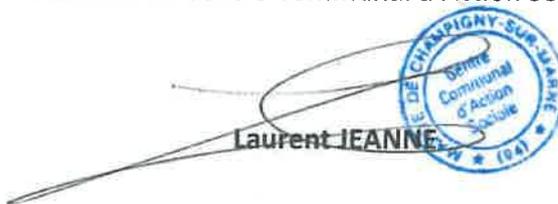
Elle précise également que seuls 12 bénéficiaires du service sont encore accompagnés pour trouver une solution alternative à l'intervention des aides à domiciles du CCAS.



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance du conseil d'administration close et celle-ci est levée à 16h00.

**Adopté à l'unanimité**

Le Maire,  
Président du Centre Communal d'Action Sociale

  
Laurent JEANNE



